

**ARRETE N° 2010-035 /PMRT**  
**portant nomination des membres du Conseil national**  
**de supervision de l'initiative pour la transparence dans**  
**les industries extractives (CNS-ITIE)**

-----

**LE PREMIER MINISTRE,**

Vu le décret n° 2008-050/PR du 7 mai 2008 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2010-024/PR du 30 mars 2010 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des organes de mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), notamment l'article 3 ;

Vu le décret n° 2010-035/PR du 07 mai 2010 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2010-036/PR du 28 mai 2010 portant composition du gouvernement ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du Conseil national de supervision de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives :

1. Au titre des représentants des sociétés minières :

a) Représentants des sociétés extractives minières :

- Monsieur Michel KEZIE, directeur général de la société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) ;
- Monsieur Hervé Kouassi MENSAH, administrateur de SCANTOGO Mines.

b) Représentants des sociétés extractives de l'eau :

- Monsieur Elihoho Yawo EVENYA, directeur général de la Togolaise des eaux (TdE) ;
- Monsieur Amétépé Kossi GLE, directeur général de CLEVER eau minérale.

c) Représentants des sociétés extractives de matériaux de construction :

- Monsieur Vivonu DOGBE-TOMI, directeur administratif chargé des ressources humaines à TOGO RAIL.

2. Au titre de représentants des associations des journalistes du Togo :

- Monsieur Kasséré Pierre SABI, président de l'observatoire togolais des médias (OTM).

3. Au titre de représentants des organisations de la société civile :

- Monsieur Abalo Essrom KATAROH, président de la ligue des indépendants pour la transparence (LIT/Tg).

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Fait à Lomé, le 9 septembre 2010



**IGNÉ**  
Gilbert Fossoun HOUNGBO

Pour ampliation

Le Secrétaire général du gouvernement



*[Signature]*  
Pabouki MASSINA

CABINET



N° 10-00886 DC/PR

*Coordonateur  
ITIE*

Lomé, le 13 SEP 2010.

<b>MME</b>
<b>Courrier Arrivée</b>
Date : <u>14/09/10</u>
N° Enreg. : <u>1107</u>
Remis à : <u>Coord. ITIE</u>

*Le Directeur de Cabinet du  
Président de la République*

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre N° 317/MME/ITIE/CP/2010 du 08 juillet 2010, j'ai l'honneur de vous informer que M. Gilbert BAWARA, Conseiller Spécial du Président, est désigné pour représenter la Présidence de la République au Conseil National de Supervision de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.



Mme Victoire S. TOMEGAH - DOGBE

Monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie

LOME